

Conflit d'intérêts : la réunion qui trahit le numéro 2 de l'Élysée

13 MAI 2018 PAR [MARTINE ORANGE](#)

En mars 2017, quelques mois après avoir quitté Bercy, Alexis Kohler s'est retrouvé du côté du privé pour y défendre la cause de MSC, le croisiériste où il est allé pantoufler. L'ancien secrétaire d'État Christophe Sirugue, ébahi, a confirmé l'information à Mediapart.

Fin mars 2017, Alexis Kohler est de retour à Bercy. Six mois après avoir abandonné ses fonctions, l'ancien directeur de cabinet d'Emmanuel Macron – quand celui-ci était ministre de l'économie –, retrouve le ministère des finances. Mais cette fois, il y revient en tant que directeur financier de l'armateur italo-suisse MSC (Mediterranean Shipping Company), le groupe de transport maritime et croisière, contrôlé par son cousin Gianluigi Aponte, où il a trouvé refuge après avoir quitté la fonction publique. ([voir notre enquête](#)).

La présence d'Alexis Kohler est sans doute jugée indispensable ce jour-là pour faire face aux services de l'État ; il faut faire entendre jusqu'au sommet la voix des croisiéristes, MSC et Royal Caribbean, clients des STX France, très hostiles depuis le début à une reprise des chantiers navals de Saint-Nazaire par le groupe public italien Fincantieri. Il ne s'agit pas pour eux de sauver un site et un outil industriels exceptionnels, de préserver des savoir-faire uniques.

Leur préoccupation est ailleurs : le regroupement des chantiers navals français et italiens signifie pour eux la fin d'une concurrence et d'une guerre des prix qui leur a été si profitable – chaque chantier acceptant rabais et remise jusqu'à l'extrême limite de la ligne de flottaison pour emporter des commandes et maintenir leur activité.

Lors de cette réunion de travail, les croisiéristes, selon nos informations, présentent un plan B : ils proposent de monter au capital du chantier français, afin de bloquer l'offre de Fincantieri. L'engagement financier est tout à fait à leur portée : les chantiers de Saint-Nazaire ont été mis à prix 86 millions d'euros par le tribunal de commerce de Séoul chargé de la faillite de STX.

Alexis Kohler qui, quelques mois auparavant était du côté de l'État, se retrouve désormais aux côtés des groupes privés pour les aider à défendre leurs intérêts. La cause de MSC manifestement lui tient à cœur. Interrogé sur les motifs qui l'ont poussé à assister à cette réunion, le secrétaire général de l'Élysée ne nous a pas répondu avant la parution de cet article (*voir boîte noire*).

Rarement mélange des genres a été aussi poussé. Comment est-il possible qu'à quelques mois d'intervalle Alexis Kohler se retrouve d'un côté puis de l'autre de la barrière ? C'est la question que se posent des hauts fonctionnaires de Bercy à ce moment-là. L'ancien secrétaire d'État à l'industrie, Christophe Sirugue, confirme nos informations et sa surprise.

Chargé alors du dossier de Saint-Nazaire qui occupe quotidiennement son ministère depuis que le groupe sud-coréen STX a été déclaré en faillite au printemps 2016, il n'en revient pas en découvrant la présence d'Alexis Kohler à Bercy comme représentant de MSC. « *C'était une réunion de travail avec les membres de mon cabinet, à laquelle je n'ai pas assisté. J'avoue que nous avons été tous très surpris de découvrir le nom d'Alexis Kohler dans la délégation des armateurs. Au point que mes services ont demandé l'avis de la commission de déontologie pour vérifier s'il pouvait y participer, s'il n'y avait quelque incompatibilité. Formellement, rien ne s'opposait à sa présence* », raconte aujourd'hui l'ancien ministre, reconverti dans le privé. Très étonné par cette situation.

Christophe Sirugue n'est pas le seul à Bercy à avoir été étonné par cet avis de la commission de déontologie, selon nos informations. À rebours de la jurisprudence et de ses règles, celle-ci a accepté de se déjuger et de revenir sur son avis défavorable rendu en 2015. Grâce à l'attestation d'Emmanuel Macron assurant que son directeur de cabinet s'était toujours déporté sur le dossier STX, la commission de déontologie a autorisé en octobre 2016 Alexis Kohler à rejoindre MSC, comme il le demandait déjà un an auparavant. Car le seul groupe privé qu'il envisage de rejoindre est celui qui appartient à sa famille.

De plus, cette autorisation a été accompagnée de conditions « *très allégées* », semble-t-il. La commission de déontologie n'a pas répondu à notre deuxième demande d'avoir accès à ses avis sur Alexis Kohler. Mais selon nos informations, celle-ci n'a posé qu'un nombre très restreint d'interdictions : elle aurait limité les interdictions de contact d'Alexis Kohler aux seuls anciens membres du cabinet d'Emmanuel Macron et encore sur les sujets concernant STX. « *Au maximum, cela concernait une dizaine de personnes* », rapporte un témoin.

Depuis des années, la commission de déontologie fait preuve d'une très grande compréhension sur les allers-retours entre public et privé chez les hauts fonctionnaires. Le pantouflage semble être désormais la règle naturelle de la haute fonction publique : rester plus de dix ans sans aller dans le privé est considéré comme un échec dans la carrière des hauts fonctionnaires de Bercy. Le brouillage entre le public et le privé est devenu complet dans les hautes sphères de la fonction publique, et en particulier à Bercy.

Le gouvernement est le premier à encourager ces mouvements, théorisés comme une « *modernisation managériale de l'État* ». « *Il est à mon avis utile pour la qualité du gouvernement, qu'il y ait des hauts fonctionnaires qui connaissent le monde de l'entreprise. Cela ne peut rendre les textes meilleurs et les décisions publiques meilleures également* », a insisté Benjamin Griveaux, secrétaire d'État, porte-parole du gouvernement, lors des questions au gouvernement le 9 mai, en réponse à une question sur les éventuels conflits d'intérêts d'Alexis Kohler.

Mais la commission de déontologie s'est montrée encore compréhensive dans le cas d'Alexis Kohler. Elle a rendu un avis sur mesure. En limitant son interdiction à quelques personnes seulement, elle lui a accordé en fait un libre accès à Bercy. L'ancien directeur de cabinet d'Emmanuel Macron a pu continuer à avoir des contacts avec tous les services du ministère. Mais peut-on refuser quelque chose au plus proche collaborateur d'Emmanuel Macron, dont la candidature à la présidentielle est alors massivement soutenue par toute la haute fonction publique, Trésor et inspection des finances en tête qui sont prêts à mettre à sa disposition leur temps et les moyens de l'État, comme le confirment nombre de mails dans les *Macron Leaks* ?

Formellement, Alexis Kohler respecte donc l'avis de la commission de déontologie, même en se rendant à la réunion au ministère de l'industrie pour défendre les intérêts de son nouvel employeur, MSC. Il s'en tient aux règles, comme le service de presse de l'Élysée le rappelle dans la seule réponse qu'il nous a adressée suite à nos questions : « *Alexis Kohler a toujours respecté et respecte toujours l'ensemble des règles légales et réglementaires qui encadrent l'exercice des activités et des responsabilités qui s'appliquent aux fonctionnaires. Il a notamment toujours informé sa hiérarchie des situations dans lesquelles il aurait pu se trouver en conflit d'intérêts, s'est toujours déporté pour éviter lesdites situations et a toujours respecté les avis de la commission de déontologie.* »

La lettre et l'esprit

Mais s'en tenir à la forme est-ce respecter l'esprit ? En tant qu'ancien haut fonctionnaire, respectueux des règles de déontologie, ne se devait-il pas d'afficher un devoir de réserve, de s'abstenir de toute action susceptible de nourrir le soupçon ? Quelle est donc l'urgence qui amène Alexis Kohler à se précipiter à Bercy pour défendre les intérêts de MSC, si ce n'est pour empêcher l'irréparable : que le gouvernement signe un accord définitif avec Fincantieri avant son départ ? La réunion se tient à moins de trois semaines du premier tour de l'élection présidentielle et Emmanuel Macron figure parmi les favoris. En se présentant devant ses anciens collègues et amis, Alexis Kohler ne peut pas ignorer que sa voix a plus de poids que celui d'un simple représentant d'un transporteur maritime.

Sa présence à Bercy en tout cas ne traduit pas une grande préoccupation d'un éventuel conflit d'intérêts. Dès qu'il s'agit de MSC, ce sujet semble d'ailleurs comme mis entre parenthèses. Alexis Kohler soutient avoir informé à chaque étape sa hiérarchie et s'être déporté à chaque fois qu'il aurait pu se trouver dans des situations de conflit d'intérêts.

Cette information, cependant, semble avoir été réservée à un groupe très restreint. À aucun moment, Alexis Kohler ne choisit d'en faire publiquement état, ce qui aurait eu le mérite de couper court à tout soupçon. « *Il y avait des rumeurs qu'il avait des liens avec MSC. Mais ce n'était que des rumeurs* », dit un haut fonctionnaire de Bercy. « *C'est en lisant votre article que j'ai découvert les liens familiaux exacts d'Alexis Kohler avec MSC* », rapporte un autre, qui doute, compte tenu du fonctionnement de l'administration, qu'il ait pu en tant que directeur de cabinet se déporter à chaque fois que le sujet des chantiers navals de Saint-Nazaire était abordé. D'autant que lorsque Alexis Kohler était en fonction, que ce soit chez Pierre Moscovici que chez Emmanuel Macron, l'État n'a cessé d'être au chevet de Saint-Nazaire, tant pour monter des financements, des garanties de crédits exports, ou assurer son maintien après la faillite du Sud-Coréen STX.

Dans tous les cas, si Alexis Kohler est resté à distance de ce dossier et s'est déporté, cela est resté dans le secret des cabinets. Il faut donc croire Alexis Kohler et Emmanuel Macron sur parole.

L'ennui est que les quelques faits publics établis apportent la démonstration inverse. À chaque fois qu'Alexis Kohler aurait pu publiquement se mettre en réserve, il ne l'a pas fait. Rien ne l'obligeait à accepter le poste de représentant de l'État au conseil d'administration de STX France, – l'État y est actionnaire à hauteur de 33,3 % – quand il est responsable à l'Agence des participations de l'État en 2010. L'actuel président de l'APE, Martin Vial a ainsi publiquement annoncé qu'il se déportait des dossiers concernant La Poste, où il a travaillé

auparavant, et des dossiers d'aéronautique et de défense – sa femme Florence Parly étant ministre de la défense.

Se mettre en retrait pour éviter une éventuelle situation de conflit d'intérêts est donc possible, et même souhaité par l'administration. Or Alexis Kohler a choisi de ne pas faire cette démarche : il a occupé son poste d'administrateur au conseil des chantiers navals de Saint-Nazaire, au moment même où ceux-ci luttent pour leur survie et n'ont que pour seule préoccupation d'obtenir une commande de MSC, où l'État cherche comment apporter son soutien et ses garanties pour les aider. De même, alors qu'il aurait pu décider de se tenir à l'écart de la réunion entre les services du ministère de l'industrie et les croisiéristes en mars 2017, il décide d'y participer.

Alexis Kohler affirme qu'il s'est déporté de tout ce qui touche Saint-Nazaire depuis qu'il est devenu secrétaire général de l'Élysée. Mais comment expliquer, alors qu'après s'être engagé fin mars contre l'accord de reprise des chantiers de Saint-Nazaire par Fincantieri sa position devienne immédiatement celle du nouveau gouvernement ? Le dossier semble être même prioritaire pour le nouveau président élu.

Il y a des raisons pour qu'il le soit. Saint-Nazaire est un site industriel exceptionnel. Il emploie plus de deux mille personnes, fait travailler plusieurs milliers de sous-traitants. Les plus grands bateaux du monde sont sortis de ce chantier. Mais dans cette activité très cyclique, le chantier, qui a changé trois fois de propriétaire en douze ans, ne doit son maintien qu'aux engagements de l'État. Mais ce n'est pas uniquement cette préoccupation qui semble guider l'action du nouveau gouvernement.

Moins de trois semaines après son élection, pour son premier déplacement présidentiel Emmanuel Macron tient à se rendre à Saint-Nazaire pour participer, en présence de Gianluigi Aponte, au lancement du *MSC Meraviglia*, le nouveau navire de la compagnie MSC. Au pied du nouveau paquebot, il annonce que l'accord, tel qu'il a été arrêté par le gouvernement précédent, sera revu. « *Le ministre de l'économie Bruno Le Maire aura à négocier un nouvel actionariat dans les prochaines semaines* », affirme-t-il. L'annonce est censée s'adresser aux salariés et aux sous-traitants inquiets du futur de Saint-Nazaire.

Mais elle est peut-être d'abord à destination des croisiéristes. Quelques jours plus tard, Gianluigi Aponte accorde un entretien au Monde pour dire tout le mal qu'il pense de la reprise des chantiers de Saint-Nazaire par les chantiers navals italiens Fincantieri. Il rappelle qu'avec son concurrent, le croisiériste Royal Caribbean, il est prêt à participer à un nouveau tour de table et devenir actionnaire de Saint-Nazaire.

La pression monte sur le dossier jusqu'à ce que le gouvernement annonce le 27 juillet qu'il est prêt à procéder à une nationalisation temporaire, le temps de trouver une solution plus conforme aux intérêts de Saint-Nazaire. La décision surprend tout le monde : c'est une entorse à tous les préceptes libéraux que le nouveau gouvernement entend défendre. Elle est accueillie avec enthousiasme par les salariés de Saint-Nazaire. Cela fait des semaines qu'ils demandent la nationalisation des chantiers navals. Ils redoutent que la prise de contrôle par Fincantieri, bien plus petit qu'eux, ne se traduise par un siphonnage en règle de leur activité et de leurs savoir-faire, au premier à-coup de la conjoncture. Et ils sont nombreux dans cette activité.

Leurs espoirs seront vite déçus. Passé le coup d'éclat politique, le gouvernement enterrera rapidement tout projet de nationalisation, même temporaire. Les négociations se sont poursuivies en coulisses pendant de longs mois, les responsables français s'activant pour faire oublier l'affront diplomatique fait à l'Italie. Début février, un nouvel accord avec Fincantieri a été annoncé, qui donne tout le pouvoir opérationnel aux chantiers italiens, comme ils l'exigeaient. Qu'a obtenu le gouvernement de plus par rapport au gouvernement précédent ? Mystère. Le pacte d'actionnaires qui lie l'État et les chantiers navals italiens n'a pas été publié.

Mais manifestement, ce n'était pas la prise de contrôle de Saint-Nazaire par le groupe public italien qui préoccupait le gouvernement. Mieux : il étudie un « mariage entre égaux », entre Fincantieri et Naval Group (ex-DCNS), qui risque de se traduire par une absorption de fait du groupe français, alors que ce dernier est dix fois plus développé et assure la défense maritime et nucléaire française. Le grand bradage industriel français continue.

« *Je n'ai jamais compris pourquoi le gouvernement a choisi de rouvrir le dossier* », dit aujourd'hui Christophe Sirugue. Une chose est sûre, cependant : les croisiéristes qui donnaient tant de la voix auparavant sur le dossier sont devenus muets. Ils n'ont pas donné suite au schéma de prise de participation défendu par Alexis Kohler quelques mois auparavant. L'État leur a peut-être permis d'éviter cette dépense. Quelles garanties leur a accordées le gouvernement, manifestement très soucieux d'être à l'écoute des intérêts privés ? Peut-être aucune, peut-être beaucoup. En l'absence de toute clarté et de toute explication, le doute est permis.

Affaire des ristournes : l'erreur de la commission des comptes de campagne

14 MAI 2018 PAR [ANTTON ROUGET](#)

Emmanuel Macron espérait être sorti d'affaire : la semaine dernière, la commission des comptes de campagne assurait que des remises avaient également profité à François Fillon. Mediapart s'est procuré des documents qui démontrent que cela est faux.

La célébration aura été de courte durée. Lundi 7 mai, le vice-président LREM de l'Assemblée nationale Hugues Renson a rassuré ses troupes sur l'évolution de l'affaire des ristournes accordées par GL Events au candidat Macron. « *La suspicion est un poison pour la démocratie. À ceux qui voulaient l'instiller et faire croire qu'il y avait un problème : passez votre tour ! Le débat est clos* », a décrété le député de Paris, ancien collaborateur de Jacques Chirac, sur son compte Twitter.

L'origine de ce cri du cœur ? La diffusion, quelques heures plus tôt, d'un communiqué de presse de la Commission nationale des comptes de campagne (CNCCFP). L'autorité administrative indépendante est d'ordinaire peu disert quand il s'agit de commenter l'actualité. Mais cette fois, son président François Logerot, magistrat honoraire à la Cour des comptes, a jugé bon de rappeler, dix jours après nos premières révélations sur les remises exceptionnelles dont a bénéficié la campagne d'En Marche!, que la situation était sous

contrôle. « Après examen des justifications produites, les rapporteurs ont considéré que ces remises étaient acceptables et ne constituaient donc pas des participations illicites au financement de la campagne. Ils n'ont pas proposé de réformations du compte », a rappelé la CNCCFP. Quitte à se prendre les pieds dans le tapis dans sa démonstration.

- **La campagne de Fillon n'a pas bénéficié de remise pour la Mutualité**

La Commission des comptes de campagne a en effet trébuché sur un point crucial de notre enquête. Selon son communiqué, les remises de la société GL Events, fondée et dirigée par Olivier Ginon, un très proche du ministre de l'intérieur Gérard Collomb et nouvel « *ami* » du président de la République, n'ont pas bénéficié qu'à la campagne d'Emmanuel Macron. « Par exemple, a écrit la CNCCFP, alors que beaucoup de commentaires ont concerné le meeting du parti "En Marche!" du 12 juillet 2016 à la maison de la Mutualité qui a donné lieu à une remise de 26,8 % par rapport au montant avant remise, la commission constate que l'équipe de M. Fillon a bénéficié également d'une remise de 24 % sur le montant de la facture concernant la réunion, le 14 janvier 2017, du conseil national du parti "Les Républicains" dans les mêmes lieux, consacré notamment à la promotion du candidat et inscrit partiellement au compte de campagne. »

Le problème de cette affirmation est qu'elle est fausse.

En effet, ainsi que Mediapart l'a retracé, la refacturation de la location de la Mutualité dans les comptes du candidat Fillon n'a donné droit à aucune remise.

À l'origine, le conseil national du 14 janvier a été organisé et payé par « Les Républicains », avant que ces frais engagés par le parti soient partiellement intégrés au compte du candidat de la droite. Après plusieurs échanges avec l'équipe de François Fillon, les rapporteurs de la CNCCFP ont en effet estimé que la moitié du conseil national, ponctué par des prises de parole du candidat et de ses proches, revêtait un caractère électoral. Ils ont donc procédé à l'intégration de 50 % de la facture globale de l'événement (129 351 euros comportant location de la salle à GL Events, mais aussi sonorisation, vidéo, etc.) dans le volet « dépenses » du compte de campagne de François Fillon.

La facture initiale – transmise par GL Events au parti et consultée par Mediapart – comportait bien une « remise exceptionnelle sur le locatif » de 13 235 euros HT. Sauf que – là réside toute la différence – Les Républicains n'ont pas intégré cette offre commerciale lorsqu'ils ont calculé la part de 50 % à intégrer dans le compte de campagne. La ristourne n'a donc pas profité à François Fillon.

Remises				
Remise exceptionnelle sur le locatif	1 un.	1 Forf	-13 235,00 € 05	-13 235,00 €
Total HT contrat N° 11813-01 - Rev 0				41 997,00 €

La « remise exceptionnelle » du Conseil national LR n'a pas été repercutée dans le compte de campagne de F. Fillon. © Document Mediapart

Le trésorier LR Daniel Fasquelle confirme et explique : « Le parti a bénéficié d'une remise car, depuis plusieurs années, nous avons pris l'habitude d'organiser nos conseils nationaux à la Mutualité. En revanche, nous n'avons pas intégré cette offre commerciale dans le compte

du candidat pour ne pas qu'elle puisse être assimilée à un avantage fourni par une entreprise. » Ce qui est formellement interdit par la loi.

Comme nous l'avons écrit le 30 avril, et contrairement à ce que dit la CNCCFP, les deux concurrents d'Emmanuel Macron ayant également loué la Mutualité – François Fillon ainsi que le candidat socialiste Benoît Hamon, locataire à deux reprises de la salle –, n'ont donc pas bénéficié, à l'inverse du candidat En Marche!, des rabais de GL Events.

- **Un client de la campagne Macron a rappelé le principe d'égalité entre les candidats**

Cette situation bouscule le principe d'égalité censé guider un scrutin. Pour éviter tout soutien déguisé d'une campagne électorale par une entreprise – ce qui est strictement proscrit –, la CNCCFP « interdit » en effet les rabais consentis par les fournisseurs dès lors qu'ils « n'entrent pas dans le cadre d'une pratique commerciale habituelle ».

Pour se couvrir, de nombreux candidats ont adopté des règles de fonctionnement strictes en la matière : ils refusent les remises par principe ou, alors, réclament de leurs fournisseurs des attestations confirmant que les mêmes prix sont pratiqués à tous. « Nous nous assurons dès l'origine qu'il s'agit bien de tarif en conformité avec les tarifs appliqués à toutes les formations politiques, mais aussi à des clients hors de la sphère politique », confirme le cadre administratif d'un grand parti. À l'évidence, En Marche! n'a pas pris de telles précautions.

Location d'espaces						
le lundi 11 juillet 2016 :						
Théâtre (Parterre)	1 sal.	1 J	14 129,00 €	05	- 100 %	0,00 €
le lundi 11 juillet 2016 - Sous-total :						0,00 €
le mardi 12 juillet 2016 :						
Poisay	1 sal.	1 1/2 J	679,00 €	05	- 100 %	0,00 €
Odeon	1 sal.	1 1/2 J	1 319,00 €	06	- 100 %	0,00 €
Maubert	1 sal.	1 1/2 J	9 420,00 €	05	- 50 %	4 711,50 €
Théâtre (Parterre + Balcon)	1 sal.	1 J	26 491,00 €	05	- 25 %	19 868,25 €
Lounge	1 sal.	1 1/2 J	1 615,00 €	05	- 30 %	1 130,50 €
Conseil	1 sal.	1 1/2 J	1 027,00 €	05	- 100 %	0,00 €
le mardi 12 juillet 2016 - Sous-total :						25 710,25 €

Extrait de la facture de la Mutualité pour Emmanuel Macron. © Document Mediapart

Le mouvement d'Emmanuel Macron, qui n'a pas répondu à nos sollicitations, a même visiblement découvert, en pleine campagne, qu'être candidat à l'élection présidentielle implique une grande prudence sur le sujet. Des mails issus des « Macron Leaks » montrent que le 5 décembre 2016, cinq jours à peine avant la tenue du meeting Porte de Versailles à Paris, le bailleur du Parc des expositions a dû rappeler les règles de base d'une campagne à l'équipe d'Emmanuel Macron. Alors qu'un membre de la campagne lui écrit : « Nous vous serions reconnaissant de bien vouloir établir votre meilleure proposition commerciale », le bailleur du Parc des expositions lui répond sèchement que « le cadre de notre politique tarifaire pour les meetings politiques doit être strictement identique pour tous ».

Si candidats et entreprises prennent souvent tant de pincettes, c'est qu'ils savent le sujet brûlant. En effet, les remises de GL Events à la campagne de Macron ne peuvent aujourd'hui qu'alimenter les questions sur les éventuelles contreparties dont pourrait bénéficier le champion de l'événementiel. Par exemple, comment comprendre, dans ce contexte, l'implication du directeur des relations institutionnelles de la société dans la campagne macroniste ? Comment interpréter, aussi, la promotion de l'entreprise d'Olivier Ginon ou de sa marque des « Bocuse d'Or » par Emmanuel Macron depuis que celui-ci a accédé à la fonction suprême ? Et que dire du marché accordé, en novembre, à GL Events par l'Élysée pour la fourniture de mobilier, comme l'a révélé *Le Canard enchaîné* dans son édition du 9 mai ?

- **Un agent commercial qui travaille aussi pour l'équipe de campagne**

Les remises offertes à Emmanuel Macron mettent en lumière un autre mélange des genres au sein de l'équipe d'En Marche !

En plus des offres exceptionnelles de GL Events, *L'Obs* et *Le Monde* ont évoqué les importants rabais accordés par l'entreprise Eurydice. Chargée de la scénographie ou de la diffusion vidéo des meetings, la société basée dans le Val-d'Oise a fait baisser la note. La facture de l'organisation du meeting d'Arras, avant le second tour, est passée de 86 409,25 euros à 73 825,76 euros (– 14,56 %).

Surtout, Mediapart a depuis découvert que le directeur de la stratégie de cette société, Arnaud Jolens, qui a suivi Emmanuel Macron à l'Élysée pour occuper le poste de « *Directeur du pôle Image et événements* », avait travaillé simultanément pour Eurydice et pour... l'équipe de campagne d'Emmanuel Macron.

Cadre de la société d'événementiel depuis plusieurs années, Arnaud Jolens a d'abord été chargé, pour cette entreprise, du suivi commercial des événements d'En Marche ! dès l'été 2016. Son ancien patron chez Eurydice, Hugues de Lastic, confirme qu'Arnaud Jolens avait un rôle de « *commercial* » auprès du parti et a appliqué des remises « *d'un montant qu'il nous arrive de faire pour d'autres sociétés ou d'autres clients* ».

Mais la proximité de Jolens avec l'équipe de campagne est au fil des mois devenue telle qu'il lui a été proposé, en novembre 2016, d'intégrer le mouvement pour coordonner l'organisation de ses meetings. La discussion porte alors sur une rémunération de 6 000 euros mensuels HT à travers un « *contrat cadre entre En Marche et Yamm, ma structure à monter une fois les choses décidées (cela prend quelques jours)* », précise Jolens dans un document issu des Macron Leaks. En décembre, il annonce à son employeur sa démission à compter du mois de février, date de la création de sa société Yamm.

Seulement, le 22 novembre, l'agent commercial figure déjà dans un organigramme prévisionnel du parti sous l'intitulé « *responsable pôle événement. Proposition Arnaud Jolens* ». Ce qui ne l'empêche pas de poursuivre sans ciller sa mission pour Eurydice, le fournisseur préféré du candidat. Le 29 novembre, il transmet par exemple à Cédric O, trésorier de la campagne, un devis de 11 895 euros TTC pour une prestation dans le cadre du meeting de Marseille, qui s'est tenue onze jours plus tôt. Le devis ne laisse apparaître aucune « *remise* » mais le trésorier ne semble pas mécontent de l'opération, dans un mail adressé à Jean-Marie Girier, le directeur de campagne : « *Bcp moins cher qu'évoqué.* »

Le 5 décembre, Jolens annonce à plusieurs dirigeants de la campagne la création de son adresse mail « *En Marche* » : « *Bonsoir à tous, merci de bien vouloir prendre note que l'adresse mail event@en-marche.fr est effective. Cette adresse est donc mon adresse officielle dorénavant :)* », écrit-il, en joignant son numéro de portable.

Cette intégration officielle ne l'empêche pas, là encore, de continuer à gérer directement les prestations de la campagne pour Eurydice. Le 7 décembre, Jolens transmet une nouvelle facture pour le grand meeting de la Porte de Versailles. Montant : 143 756 euros HT, avec 19 884,95 euros de remises (– 12,13 %).

Sollicité par Mediapart, Hugues de Lastic, le patron de la société, semble tout ignorer de la collusion de son employé pendant ces quelques semaines : « *Il ne m'en avait pas fait part. Il était encore salarié d'Eurydice.* »

Quant à Arnaud Jolens, il nous a renvoyés vers l'Élysée, qui nous a dirigés vers En Marche !, lequel parti nous a préconisé de contacter directement la CNCCFP, qui ne nous a pas répondu.